

COMMUNE DE DUNGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Procurations : 2

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 19 heures, le Conseil Municipal de DUNGT (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Marc ROLLIN, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : (13)

M. DAVIET Rémi, M. PAILLE Jean-François, Mme DUCLOS Catherine, Mme GUY Nicole, Mme MELIARD Marie-Laure, M. ZANINI Frédéric, M. ROLLIN Marc ; Mme ROFFINO Cécile, M. DE MARCHI Jean-Louis ; M. LUGAZ Patrick ; Mme MICHELET Aude ; M. DUCHEZ Patrick ; M. BARITHEL Eric.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants : (2)

Mme FOCHT Catherine donne pouvoir à Mme GUY Nicole, M. Bruno BARTHALAIS donne pouvoir à Mr LUGAZ Patrick ;

Date de convocation du Conseil Municipal : le 19/06/2024

Date d'affichage de la convocation : le 19/06/2024

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Cécile ROFFINO est désignée pour remplir cette fonction.



- ❖ Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 27 mai Avril 2024 ;

Monsieur le Maire présente les décisions suivantes :

- **N°DEC202406** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de rénovation des bâtiments extérieur et intérieur du camping de DUNGT ;
- **N°DEC202407** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de désimperméabilisation et renaturalisation de la cour de l'école de DUNGT ;
- **N°DEC202408** : Avenant au marché MAPA pour l'opération de travaux de rénovation énergétique et extension de l'école de DUNGT ;

Le conseil municipal à l'unanimité :

D20240601

CONVENTION DE MISE EN COMMUN DES MOYENS DE POLICE DE DOUSSARD

Monsieur Le Maire informe le conseil Municipal, que suite à la décision de mettre en place un parking payant, il est nécessaire de recruter un agent de police assermenté, et que :

Le Décret n°2007-1283 du 28 août 2007 permet la mise en commun des agents de police municipale et de leurs équipements entre plusieurs communes.

VU le projet de convention de mise en commun des moyens de police entre les communes de Doussard et de Duingt fixant le tarif horaire et annualisé de **24.74 €**, révisable chaque année, celui-ci est annexé à la présente délibération ;

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE et APPROUVE** le projet de convention de mise en commun des moyens de police entre les communes de Doussard et de Duingt pour l'année 2024 annexé à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Le Maire à signer ladite convention.

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024
D20240602

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE
AU TITRE DU CONTRAT DEPARTEMENTAL D'AVENIR ET DE SOLIDARITE (CDAS)**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des travaux :

- D'aménagement du futur local technique de notre commune, 259 route du Viviers ;
- De rénovation énergétique du logement d'urgence 114 rue du Vieux Village ;
- L'aménagement de feux intelligents sur le secteur des Libellules.

Plusieurs devis ont été reçus ci-dessous :

<u>AMENAGEMENT DU FUTUR LOCAL TECHNIQUE :</u> Démolition et Construction : Enrochements : Rideaux métalliques Raccordement eau Séparation comptage électrique Fourniture et pose de châssis Abattage et nettoyage terrain Plomberie	CHARVIN CHARVIN AFS Grand Anancy AJL Elec SARL TMI E.I ARBOREY E.I.T.F	21 980.79 € 22 823.50 € 20 280.00 € 641.04 € 1 355.42 € 12 750.00 € 7 580.00 € 11 149.66 €
Sous-Total Local technique		98 560.41 €
<u>RENOVATION APPARTEMENT D'URGENCE :</u> Remplacement escalier : Fourniture et pose fenêtres : Réfection cloisons : Peintures : Electricité Remplacement radiateurs Plomberie	MENUISERIE DUNOISE SARL TMI ALPKOS ENTREPRISE MAROTO AJL ELEC AJL ELEC E.I.T.F	5 800.00 € 8 135.00 € 7 562.18 € 12 274.37 € 5 961.63 € 3 962.08 € 7 531.28 €
Sous-Total logement		51 226.54 €
<u>AMENGAGEMENT EAUX PLUVIALES LES MAISONS :</u> TRAVAUX global 220 000.00 € Prise en charge par le GRAND ANNECY 110 000.00 €	Travaux GRAND ANNECY part communale	110 000.00 €
Sous-Total voiries		110 000.00 €
MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC		311 744.31 €
MONTANT TOTAL TRAVAUX HT		259 786.95 €

Le financement total des opérations serait donc le suivant :

- Coût estimatif des projets : **259 786.95 € HT /311 744.34 € TTC**

COMMUNE DE DUINGT
Procès-verbal
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024

Afin de financer une partie de ces différents travaux d'aménagement d'amélioration énergétique, Monsieur le Maire souhaite demander une subvention à hauteur de :

- Aménagement du futur local technique : 80 % soit **78 848.33 €** ;
 - Rénovation cuisine, sols et peintures du logement d'urgence : 80 % soit **40 981.23 €** ;
 - Aménagement des eaux pluviales « Les Maisons » : 80% soit **88 000.00 €**
- ✓ Soit un montant total de **207 829.56 €**, dans le cadre du contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS).

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 207 829.56 € auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité pour les opérations susvisées.**
- **MANDATE le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.**

D20240603

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE
AU TITRE DU Plan DEPARTEMENTAL DES ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE 2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des travaux :

- L'aménagement de feux intelligents sur le secteur des Libellules.

Le financement total de l'opération serait donc le suivant :

- **Coût estimatif du projet : 100 000.00 € HT /120 000.00 € TTC**

Afin de financer une partie de ces différents travaux de sécurité routière, Monsieur le Maire souhaite demander une subvention à hauteur de :

- Aménagement de feux intelligent sur le secteur des Libellules : 80 % soit **80 000.00 €** ;
- ✓ Soit un montant total de **80 000.00 €**, dans le cadre du plan départemental de sécurité routière de la Haute Savoie 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 80 000.00 € auprès du Conseil Départemental de Haute-Savoie au titre du plan de sécurité routière de la Haute Savoie pour l'opération susvisée.**
- **MANDATE le Maire pour signer tous les documents afférents à ce dossier.**

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire,
Marc ROLLIN

